



Université
de Lille



SPECIALISATION POUR LES INFIRMIERS

PARCOURS COMPLET

PROGRAMME

2024 - 2025

*Cette formation est réalisée en partenariat avec l'Université de Lille et l'ILIS
Non contractuel, ce programme peut être l'objet de modification*

MODALITES D'ADMISSION

⇒ Les inscriptions

Les inscriptions sont gérées par l'ISTNF. Pour obtenir votre dossier d'inscription vous pouvez effectuer une demande à l'adresse suivante : formationcontinue@istnf.fr

⇒ L'admission se fait sur dossier et éventuellement un entretien, vous devez :

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier-ère
- Avoir l'autorisation d'exercice en France (N° ADELI/RPPS) – Fournir le justificatif
- Exercer en santé au travail, ou avoir un lieu de stage en santé au travail (conditions complémentaires p.19).
Le lieu de stage doit impérativement être défini avant le démarrage du cursus.
- Fournir un dossier complet (voir liste des pièces demandées)
- Fournir des informations complètes et confirmées sur le financement
- Fournir un CV et une lettre de motivation

➔ Possibilité d'intégrer la formation par la Validation des Acquis (VAPP)

➤ Après examen de votre dossier et avis du jury d'admission, uniquement accessible dans les 2 cas suivants :

- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans en santé au travail **ET** de formations professionnelles continues dans le domaine de la santé au travail

OU

- Vous êtes titulaire du DIUST

CALENDRIER

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des dates se rapportant à la licence. Vous pourrez ainsi les mettre en option sur votre planning professionnel.

Toutefois, vous ne serez pas mobilisé-e sur toutes les semaines car certains cours sont dispensés par groupe.

La constitution des groupes sera faite en juillet, le calendrier de votre parcours vous sera alors transmis avec la convention de formation.

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| - Du 09 au 13 septembre 2024 | - Du 08 au 10 janvier 2025 |
| - Du 23 au 27 septembre 2024 | - Du 20 au 24 janvier 2025 |
| - Du 14 au 18 octobre 2024 | - Du 27 au 31 janvier 2025 |
| - Du 04 au 08 novembre 2024 | - Du 10 au 14 mars 2025 |
| - Du 18 au 22 novembre 2024 | - Du 31 mars au 04 avril 2025 |
| - Du 02 au 06 décembre 2024 | - Du 12 au 16 mai 2025 |
| - Du 09 au 13 décembre 2024 | - 12 juin 2025 |
| | - Le 24 juin 2025 |

+ Journées d'études : les après-midi des 20 septembre 2024, 17 Janvier 2025 et 23 Mai 2025

Planning non définitif, susceptible de modification

Les cours ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, à l'adresse suivante :

Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF)
235 avenue de la Recherche – Entrée B
59120 LOOS
Tél : 03.28.55.06.39 – courriel : formationcontinue@istnf.fr
Métro : ligne 1 arrêt « CHU - Eurasanté »

FORMATION

- 51,5 jours de formation sur site soit **361 heures**
Seules ces heures sont soumises à émargement
- 200 heures de travail personnel et de temps de recherche pour le travail d'application et le mémoire,

A signaler : 35 heures d'accompagnement pédagogique transversal et de travaux de groupe sont également incluses dans la formation

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 7 300 € coût net

Un dossier d'inscription universitaire vous sera envoyé après inscription définitive en formation professionnelle continue.

Cette formation est inscrite au RNCP sous le numéro 24 429 et est éligible au CPF sous le code 239574.

LES OBJECTIFS

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Former des professionnels de la Santé au Travail qui devront être en capacité de préserver la santé des travailleurs et des populations dans un milieu de travail et un environnement sûrs et sains, sous l'expertise des médecins du travail en :

- ▶ Participant au suivi santé-travail en collaboration avec les médecins selon des protocoles élaborés en commun
- ▶ Participant à des enquêtes épidémiologiques et en informant de leurs résultats et conclusions, et en alertant en cas de danger grave et imminent pour l'entreprise et l'environnement
- ▶ Participant aux missions de veille sanitaire et d'alerte
- ▶ Participant, sur les lieux de travail, à la réinsertion, la réadaptation et au suivi des salariés ayant une santé fragilisée
- ▶ Formant le personnel à la prévention des risques du travail, aux premiers secours, et en élaborant les consignes et plans d'urgence
- ▶ Participant à l'identification des risques par des méthodes validées, et à l'analyse des conditions et ambiances de l'environnement de travail et hors travail pour en déterminer les répercussions sur la santé des travailleurs et des populations
- ▶ Participant aux propositions de transformation et d'amélioration des conditions de travail et d'exploitation, en assurant le suivi des mesures de prévention préconisées
- ▶ Sachant travailler en équipe, avec reconnaissance mutuelle des compétences de chacun.

LES COMPETENCES ATTENDUES

- ▶ Capacité à se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail (vis-à-vis de l'entreprise, du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire)
- ▶ Capacité à réaliser des entretiens infirmiers en santé-travail
- ▶ Capacité à contribuer à l'identification des risques liés à l'environnement de travail et extérieur au travail ainsi que les pathologies induites, à contribuer ainsi à la veille sanitaire
- ▶ Capacité à analyser les informations recueillies, à mettre en œuvre selon une méthodologie validée et à travailler en réseau
- ▶ Capacité à mener les actions de promotion de la santé, tant individuelles que collectives, et à les évaluer
- ▶ Capacité à prendre soin des femmes et des hommes au travail.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements seront détaillés par module dans le chapitre suivant.

<u>SEMESTRE 5 (30 ECTS)</u>	<u>SEMESTRE 6 (30 ECTS)</u>
<p>BCC 1 : Acquisition et utilisation des savoirs fondamentaux</p> <p>UE : Compétences disciplinaires</p> <p>EC 1 : Monde du travail (28h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international ✓ Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé-travail <p>EC 2 : Société et Entreprise (31,5h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise ✓ Savoir se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail <p>EC 3 : Suivi individuel santé-travail par l'infirmier (35h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé ✓ Savoir mener un entretien ✓ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail ✓ Acquérir les techniques de l'entretien infirmier ✓ Savoir initier un suivi de santé au travail ✓ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail <p>BCC 2 : Promotion de la santé – Mise en œuvre de promotion et de prévention en santé</p> <p>UE : Compétences génériques</p> <p>EC 1 : Connaissance des risques - Pathologies professionnelles (49h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Être en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs ✓ Analyser les différents facteurs étiologiques d'une maladie à composante professionnelle ✓ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés ✓ Être capable d'adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche <p>EC 2 : Identification et prévention des risques professionnels (45,5h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à : <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des conditions de travail • L'identification des risques professionnels • L'interprétation des données météorologiques • Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires • L'évaluation d'une situation de travail 	<p>BCC 4 : Préprofessionnalisation</p> <p>EC 1 : Méthodologie du mémoire (21h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle ✓ Savoir utiliser les outils informatiques <p>EC 2 : Journées d'étude en santé-travail (11h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles <p><u>⇒ Un programme spécifique sera élaboré et proposé aux étudiants avant chaque session</u></p> <p>EC 3 : Mémoire et soutenance (14h)</p> <p><u>Compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir mettre évidence une problématique santé-travail ✓ Réaliser un travail de terrain ✓ Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée ✓ Maitriser sa communication

EC 3 : Gestion des populations, maintien dans l'emploi (35h)

Compétences :

- ✓ Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion

EC 4 : Promotion et éducation à la santé en santé au travail (35h)

Compétences :

- ✓ Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- ✓ Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- ✓ Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la santé
- ✓ Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- ✓ Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

BCC 3 : Partage d'informations, réseau et communication interpersonnelle

UE 1 : Langues appliquées : Anglais (35h)

Compétences :

- ✓ Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises nécessaires à l'infirmier (ère)

UE 2 : Culture et compétences numériques (21h)

Compétences :

- ✓ Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

*BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences
EC : éléments constitutifs*

INSERTION PROFESSIONNELLE

A l'issue de la formation vous serez infirmier-ère santé-travail.

Vous pourrez travailler dans les secteurs suivants :

- Secteurs : privé, parapublic et public
- Fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale
- Services de santé au travail interentreprises
- Services de santé au travail autonomes
- Mutualité sociale agricole

Nous disposons actuellement d'un contexte d'emploi très favorable, le taux d'insertion professionnelle est de 100 % après obtention du diplôme.

LES ENSEIGNEMENTS

• SEMESTRE 5 - BCC 1 - EC 1 – MONDE DU TRAVAIL – 4 ECTS

Objectifs :

- ✓ *Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international*
- ✓ *Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé-travail*

Connaissances :

- Le monde du travail : évolution de l'emploi
- Sociologie des organisations, sociologie du travail, ethnosociologie
- Organisation des systèmes de santé publique
- Place et organisation de la santé-travail en France et à l'international (privé, publique, régimes particuliers)
- Les acteurs en santé-travail

Techniques pédagogiques :

- Cours théoriques
- Echanges/débats
- Supports informatiques

Compétences attendues :

Être capable de

- Respecter et appliquer la législation en santé-travail
- Travailler en pluridisciplinarité et à connaître les champs de compétence de chacun des acteurs
- Poser un regard éthique sur son activité

Méthode d'évaluation :

- Travail d'application

Temps :

- Module de 28 Heures

• **SEMESTRE 5 - BCC 1 - EC 2 - SOCIETE ET ENTREPRISE – 4 ECTS**

Objectifs :

- ✓ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise

Connaissances :

- Juridique : droit du travail, contrats ..., droit des usagers, droit-environnement
- Dossier Médical Santé Travail
 - HAS, critères de qualité du DMST
 - Règlementation, transmission, archivage
 - Responsabilité/déontologie/éthique
- Les différents statuts des agents et réglementation applicables à la Fonction publique/ Les instances compétentes en matière de gestion de la santé au travail
- Management/Ressources humaines
- Les institutions représentatives du personnel

Techniques pédagogiques :

- Cours théoriques
- Echanges/débats
- Supports informatiques

Compétences attendues :

Être capable de

- Connaître et analyser son environnement de travail
- Savoir se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail

Méthode d'évaluation :

- Travail d'application

Temps :

- Module de 31,5 Heures

• **SEMESTRE 5 - BCC 1 - EC 3 - SUIVI INDIVIDUEL SANTE TRAVAIL PAR L'INFIRMIER – ESTI/VIP – 4 ECTS**

Objectifs :

- ✓ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé
- ✓ Savoir mener un entretien
- ✓ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail
- ✓ Acquérir les techniques de l'entretien infirmier
- ✓ Savoir initier un suivi de santé au travail
- ✓ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail

Connaissances :

- Clinique du travail
- Ecoute et relation d'aide en Santé Travail
- Diagnostics infirmiers
- Techniques de l'ESTI avec les outils spécifiques
- Les protocoles complémentaires par branches
- Transmissions ciblées

Techniques pédagogiques :

- Cours théoriques
- Echanges / débats
- Travail en petits groupes

Compétences attendues :

Être capable de :

- **Réaliser des ESTI**
- Evaluer une situation clinique en santé travail
- Etablir un diagnostic infirmier
- Donner des conseils de prévention adaptés
- Savoir orienter
- Savoir renseigner le dossier médical en santé travail : indicateurs de santé, curriculum laboris
- Savoir communiquer et transmettre

Méthode d'évaluation :

- Etudes de cas pratiques

Temps :

- Module de 35 Heures

● **SEMESTRE 5 – BCC 2 - EC 1 – CONNAISSANCE DES RISQUES - EFFETS TOXIQUES - PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES / OUTILS INFIRMIER SANTE-TRAVAIL- 3 ECTS**

Objectifs :

- ✓ Être en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs
- ✓ Analyser les différents facteurs étiologiques d'une maladie à composante professionnelle
- ✓ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés
- ✓ Être capable d'adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche

Connaissances :

- **Les risques :**
 - Par nuisances : chimiques, physiques, biologiques, psycho-sociaux
 - Par branches : risque industriel (installations classées), risques technologiques majeurs
- **Effets toxiques :**
 - Initiation aux principaux effets toxiques, effets des agents physiques, modalités de transmission et effets des agents biologiques rencontrés en milieu de travail
 - Principes de base de toxicologie et de cancérogénèse
 - Effets sur la santé du risque organisationnel : contraintes temporelles (exercices professionnels particuliers, ...) organisations, relations au travail
 - Surveillance de la santé et dépistage (notions de base sur les examens complémentaires)
 - Modalités de surveillance des expositions
 - Pathologies professionnelles : principales pathologies professionnelles en lien avec les risques, classification, sémiologie et étiologie des pathologies en santé travail

Techniques pédagogiques :

- Cours théoriques
- Analyse de cas concrets (1) :
 - À partir de situations : repérer les nuisances et leur répercussion sur la santé

Compétences attendues :

Connaître les risques et les pathologies professionnelles induites pour les dépister et en assurer le suivi :

Être capable de :

- Faire le lien entre le travail et la santé
- Recueillir et analyser les données
- Proposer et adapter la surveillance
- Participer à l'identification des pathologies induites par le milieu professionnel
- Contrôler les effets des expositions sur la santé

Méthode d'évaluation :

- Travail d'application

Temps :

- Module de 49 Heures

• **SEMESTRE 5 – BCC 2 - EC 2– IDENTIFICATION, PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS /OUTILS INFIRMIERS SANTE-TRAVAIL – 3 ECTS**

Objectifs :

- ✓ **Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à :**
 - L'analyse des conditions de travail
 - L'identification des risques professionnels
 - L'interprétation des données métrologiques
 - Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires
 - L'évaluation d'une situation de travail
- ✓ **Connaître les techniques de surveillance épidémiologique des risques professionnels**
- ✓ **Connaître et savoir utiliser les outils permettant d'assurer la traçabilité**

Connaissances :

- Réglementation de la gestion des risques professionnels
- Principes de base de prévention
- Principes de base d'hygiène industrielle
- Indications et critères de choix des E.P.I.
- Principes et indications des vaccinations au travail : vaccinations obligatoires et recommandées en fonction des postes de travail ou des missions, conseil aux salariés lors des déplacements à risques, trousse d'urgence, conseils prophylactiques
- Principes de mesures des expositions : métrologie (sonore, vibratoire, lumineuse, thermique, ...) chimique et biologique
- Principes de mesure des expositions aux risques psychosociaux et organisationnels
- Organisation des plans de secours et plans d'urgences
- Méthodes d'identification et d'évaluation des risques : (bases conceptuelles)
 - Evaluation des Risques professionnels ; Document Unique ; Place des différents intervenants
 - Indicateurs : AT/MP, Turnover, Absentéisme
 - Analyse du poste de travail : Notions d'ergonomie, physiologie et psychologie du travail
- Epidémiologie et statistiques médicales,
 - Notions de base en épidémiologie, Elaboration d'un questionnaire et exploitation des données ; Principes d'enregistrement et d'analyses de données
- Veille sanitaire :
 - Principe et objectifs de la veille sanitaire à différents niveaux,
 - Principaux réseaux français et européens de veille sanitaire
 - Connaissance du contexte réglementaire de la recherche (loi Huriet-Sérusclat, CNIL, règles de bonne pratique)

Techniques pédagogiques :

- Cours théoriques
- Analyses de documents
 - Travail de groupe : A partir de situations de travail : identifier les risques et proposer des actions de prévention

Compétences attendues :

Savoir identifier les risques professionnels d'un environnement, d'une situation de travail et proposer des actions de prévention adaptées :

Être capable de :

- Analyser et hiérarchiser les données recueillies
- Elaborer en collaboration un document de prévention
- Reconnaître et interpréter les indicateurs
- Savoir identifier les risques par des méthodes validées
- Planifier des actions de prévention
- Apporter des conseils infirmiers en prévention santé/travail
- Participer à l'organisation des secours dans les entreprises

Méthode d'évaluation :

- Travail d'application

Temps :

- Module de 45,5 Heures

• **SEMESTRE 5 – BCC 2 – EC 3 – GESTION DES POPULATIONS, MAINTIEN DANS L'EMPLOI – 3 ECTS**

Objectifs :

- ✓ *Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion*

Connaissances :

- Handicap et travail
- Vieillesse au travail,
- Pénibilité au travail
- Grossesse et travail
- Genre et travail
- Apprentis et jeunes en formation
- Santé travail – précarité
- Intérim – migrants – contrats précaires
- Réseau et maintien dans l'emploi
- Aptitudes et inaptitudes
- Pathologies chroniques et travail

Techniques pédagogiques :

- Apports de connaissances
- Echanges / débats
- Cours théoriques

Compétences attendues :

- Capacité à analyser les situations de travail
- Mettre en œuvre un suivi du salarié
- Capacité à travailler en réseau

Méthode d'évaluation :

- Travail d'application

Temps :

- Module de 35 Heures

• SEMESTRE 5 – BCC 2 – EC 4 – PROMOTION, EDUCATION A LA SANTE EN SANTE AU TRAVAIL – 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ S'initier à la méthodologie de recherche et à la mise en œuvre de projet
- ✓ Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- ✓ Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- ✓ Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la Santé
- ✓ Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- ✓ Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

Connaissances :

- Notions en santé publique et santé communautaire
- Planification et mise en pratique de stratégies de promotion de la santé
- Identification des différents modèles de l'éducation à la santé
- Impact des déterminants de la santé
- Méthodologie et conduite de projet : outils méthodologiques utilisables, aide à l'élaboration, à la gestion, et à l'évaluation du projet.
- Acteurs et partenariats en promotion de la santé dans les entreprises
- Approche collective et animation de groupe
- Négociation, communication, éthique
- Stratégies pour le développement des compétences psychosociales

Techniques pédagogiques :

- Cours
- Travail de groupe à partir de cas concret
- Exemples pratiques de démarche réalisées (prévention des risque psychosociaux, prévention des troubles musculosquelettiques)

Compétences attendues :

Participer et/ou piloter un projet en Santé au Travail :

Être capable de :

- Identifier les besoins d'une population cible
- Constituer et animer un groupe projet (faciliter l'action commune multipartite)
- Formuler des objectifs
- Planifier des étapes
- Evaluer
- Inciter la participation active des travailleurs sur des questions qui touchent la santé

Méthode d'évaluation :

- Mémoire

Temps :

- Module de 35 Heures

• **SEMESTRE 5 – BCC3 - UE 1 – LANGUES APPLIQUEES – ANGLAIS – 3 ECTS**

Objectifs :

- ✓ Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises

Connaissances :

- Fonctions of the body
- Symptoms and Pain
- Basic investigation
- Physical Examination
- Types of Medication
- Giving Bad News

Techniques pédagogiques :

- Lecture de textes
- Exercices pratiques
- Conversations/échanges

Compétences attendues :

- Capacité à comprendre des situations de santé-travail dans un contexte international

Méthode d'évaluation :

- Test de niveau, exercices pratiques

Temps :

- Module de 35 Heures

● SEMESTRE 5 – BCC 3 - UE 2 : CULTURE ET COMPETENCES NUMERIQUES – 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

Connaissances :

- Méthodologie de recherche informatique et internet
- Bureautique (Word, Excel, PPT...)

Techniques pédagogiques :

- Travaux en groupe, Apports de connaissances, Application technique

Compétences attendues :

En accord avec le référentiel européen DIGCOMP

Domaine 1 : Informations et données

Mener une recherche et une veille d'information : Mener une recherche et une veille d'information pour répondre à un besoin d'information et se tenir au courant de l'actualité d'un sujet (avec un moteur de recherche, au sein d'un réseau social, par abonnement à des flux ou des lettres d'information, ou tout autre moyen).

Gérer des données : Stocker et organiser des données pour les retrouver, les conserver et en faciliter l'accès et la gestion (avec un gestionnaire de fichiers, un espace de stockage en ligne, des tags, des classeurs, des bases de données, un système d'information, etc.).

Traiter des données : Appliquer des traitements à des données pour les analyser et les interpréter (avec un tableur, un programme, un logiciel de traitement d'enquête, une requête calcul dans une base de données, etc.).

Domaine 2 : Communication et collaboration

Interagir : Interagir avec des individus et de petits groupes pour échanger dans divers contextes liés à la vie privée ou à une activité professionnelle, de façon ponctuelle et récurrente (avec une messagerie électronique, une messagerie instantanée, un système de visio-conférence, etc.).

Partager et publier : Partager et publier des informations et des contenus pour communiquer ses propres productions ou opinions, relayer celles des autres en contexte de communication publique (avec des plateformes de partage, des réseaux sociaux, des blogs, des espaces de forum et de commentaire, des CMS, etc.).

Collaborer : Collaborer dans un groupe pour réaliser un projet, coproduire des ressources, des connaissances, des données, et pour apprendre (avec des plateformes de travail collaboratif et de partage de document, des éditeurs en ligne, des fonctionnalités de suivi de modifications ou de gestion de versions, etc.).

S'insérer dans le monde numérique : Maîtriser les stratégies et enjeux de la présence en ligne, et choisir ses pratiques pour se positionner en tant qu'acteur social, économique et citoyen dans le monde numérique, en lien avec ses règles, limites et potentialités, et en accord avec des valeurs et/ou pour répondre à des objectifs (avec les réseaux sociaux et les outils permettant de développer une présence publique sur le web, et en lien avec la vie citoyenne, la vie professionnelle, la vie privée, etc.).

Domaine 3 : Création de contenu

Développer des documents textuels : Produire des documents à contenu majoritairement textuel pour communiquer des idées, rendre compte et valoriser ses travaux (avec des logiciels de traitement de texte, de présentation, de création de page web, de carte conceptuelle, etc.).

Développer des documents multimédia : Développer des documents à contenu multimédia pour créer ses propres productions multimédia, enrichir ses créations majoritairement textuelles ou créer une œuvre transformative (mashup, remix, ...) (avec des logiciels de capture et d'édition d'image / son / vidéo / animation, des logiciels utiles aux prétraitements avant intégration, etc.).

Adapter les documents à leur finalité : Adapter des documents de tous types en fonction de l'usage envisagé et maîtriser l'usage des licences pour permettre, faciliter et encadrer l'utilisation dans divers contextes (mise à jour fréquente, diffusion multicanale, impression, mise en ligne, projection, etc.) (Avec les fonctionnalités des logiciels liées à la préparation d'impression, de projection, de mise en ligne, les outils de conversion de format, etc.).

Programmer : Ecrire des programmes et des algorithmes pour répondre à un besoin (automatiser une tâche répétitive, accomplir des tâches complexes ou chronophages, résoudre un problème logique, etc.) et pour développer un contenu riche (jeu, site web, etc.) (Avec des environnements de développement informatique simples, des logiciels de planification de tâches, etc.).

Domaine 4 : Protection et priorités

Sécuriser l'environnement numérique : Sécuriser les équipements, les communications et les données pour se prémunir contre les attaques, pièges, désagréments et incidents susceptibles de nuire au bon fonctionnement des matériels, logiciels, sites internet, et de compromettre les transactions et les données (avec des logiciels de protection, des techniques de chiffrement, la maîtrise de bonnes pratiques, etc.).

Protéger les données personnelles et la vie privée : Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres, et adopter une pratique éclairée (avec le paramétrage des paramètres de confidentialité, la surveillance régulière de ses traces par des alertes ou autres outils, etc.).

Protéger la santé, le bien-être et l'environnement : Prévenir et limiter les risques générés par le numérique sur la santé, le bien-être et l'environnement mais aussi tirer parti de ses potentialités pour favoriser le développement personnel, le soin, l'inclusion dans la société et la qualité des conditions de vie, pour soi et pour les autres (avec la connaissance des effets du numérique sur la santé physique et psychique et sur l'environnement, et des pratiques, services et outils numériques dédiés au bien-être, à la santé, à l'accessibilité).

Domaine 5 : Environnement numérique

Résoudre des problèmes techniques : Résoudre des problèmes techniques pour garantir et rétablir le bon fonctionnement d'un environnement informatique (avec les outils de configuration et de maintenance des logiciels ou des systèmes d'exploitation, et en mobilisant les ressources techniques ou humaines nécessaires, etc.).

Construire un environnement numérique : Installer, configurer et enrichir un environnement numérique (matériels, outils, services) pour disposer d'un cadre adapté aux activités menées, à leur contexte d'exercice ou à des valeurs (avec les outils de configuration des logiciels et des systèmes d'exploitation, l'installation de nouveaux logiciels ou la souscription à des services, etc.).

Méthode d'évaluation :

- Les travaux d'application
- Exercices pratiques
- QCM

Temps :

- Module de 21 heures

• SEMESTRE 6 – BCC 4 - EC 1 – METHODOLOGIE DE PROJET - 12 ECTS

Objectifs :

- ✓ *Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle*
- ✓ *Savoir utiliser les outils informatiques*

Connaissances :

- Méthodologie de projet
- Bureautique (Word, Excel, PPT...)

Techniques pédagogiques :

- Travaux en groupe
- Apports de connaissances
- Echanges / débats
- Application technique

Compétences attendues :

Être capable de :

- Réaliser un travail d'application professionnel
- Utiliser les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
- Restituer un travail

Méthode d'évaluation :

- Les travaux d'application
- Le mémoire

Temps :

- Module de 21 heures

• SEMESTRE 2 – BCC 4– EC 3 – JOURNEES D'ETUDES EN SANTE-TRAVAIL- 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ *Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles*

Techniques pédagogiques :

- Apports de connaissances
- Echanges / débats
- Exposés oraux

Temps :

- Module de 11 heures

⇒ Un programme spécifique vous sera communiqué avant chaque session

• **SEMESTRE 6 – BCC 4 – EC 2 – MEMOIRE ET SOUTENANCE – 15 ECTS**

Objectifs :

- ✓ *Savoir mettre évidence une problématique santé-travail*
- ✓ *Réaliser un travail de terrain*
- ✓ *Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée*
- ✓ *Maitriser sa communication*

Connaissances :

- Méthodologie du mémoire
- Bureautique (Word, Excel, PPT...)

Techniques pédagogiques :

- Travaux en groupe
- Apports de connaissances
- Echanges / débats
- Application technique
- Exposés oraux

Compétences attendues :

Être capable de :

- Réaliser un travail de terrain
- Utiliser les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
- Exposer oralement

Méthode d'évaluation :

- Le mémoire
- La soutenance orale

Temps :

- Module de 14 heures

LE STAGE

Un stage de 3 mois (420 heures) en service de santé au travail est demandé pour les infirmiers-ères n'exerçant pas en santé au travail.

Une convention de stage sera conclue entre l'organisme de formation, l'organisme accueillant le stagiaire et l'entreprise employant le stagiaire ou à défaut le stagiaire lui-même.

- Comment s'effectue la recherche des stages ?

Le stagiaire proposera un terrain de stage, il devra alors montrer les possibilités de remplir les objectifs assignés pour le stage. Il sera alors accepté ou non par l'équipe pédagogique selon les possibilités d'encadrement sur place. Le ou les encadrant(s) peuvent être un médecin du travail et / ou un-e infirmier-ère santé-travail titulaire de la licence.

- Comment est évalué le stage ?

Le stagiaire devra montrer les modalités concrètes de réalisation des objectifs assignés au début et repris dans la convention.

Il réalisera un rapport de 5 à 10 pages mettant en valeur la façon dont il a pu atteindre les objectifs.

- Quels sont les objectifs du stage ?

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation professionnelle au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention du diplôme. Ce stage a également pour but de favoriser l'insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.

Les objectifs du stage sont ici de :

- * Découvrir l'organisation d'un service de santé au travail
- * Découvrir une entreprise et le monde de l'entreprise
- * Participer aux activités du service
- * Réaliser les travaux demandés dans le cadre de la formation (travail d'application et mémoire)

LA VALIDATION

L'obtention de la Licence se fait après la validation de l'ensemble des blocs de compétences (note supérieure ou égale à la moyenne pour chaque bloc de compétences).

Les résultats ne seront donnés aux étudiants qu'après délibération semestrielle du jury d'examen.

Les évaluations se feront au travers de questions de cours, examens de connaissance, évaluations de travaux d'application et le mémoire.

- Des validations écrites

Différentes méthodes de validations possibles :

- Devoirs sur table : élaboration d'une trame d'ESTI
- Questions de cours : QCM, QROC, cas pratiques

- Un travail d'application

Celui-ci a pour objectif d'évaluer la capacité de l'étudiant à mettre en œuvre les savoir-faire issus de la formation.

Le sujet est étroitement lié au thème abordé au cours de la formation.

Le travail d'application sera présenté sous forme d'un dossier informatisé.

► Le mémoire

Il vise à évaluer les capacités de l'infirmier de santé au travail à mettre en œuvre une méthodologie de recherche-action :

- Isoler un problème relevant du champ de compétence de l'infirmier
- Construire une problématique théorique et pratique
- Formuler une hypothèse
- Construire et mettre en œuvre une démarche de vérification avec les outils appropriés
- Tirer des conclusions pour l'activité de l'infirmier
- Elaborer un projet professionnel pouvant aller jusqu'au protocole d'évaluation des résultats

Des sessions de rattrapage sont organisées semestriellement.

En cas d'échec, les blocs de compétences acquis le resteront.

En formation continue, il sera possible de n'acquérir qu'une partie de la formation chaque année.

En cas de validation des acquis professionnels, il sera proposé un examen final de connaissances de même coefficient, qui évaluera la pratique professionnelle des candidats.

L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

- Un séminaire d'intégration d'un jour en début de formation.
- Des séances d'accompagnement pédagogique sont organisées lors des modules, pour aider les étudiants à progresser au niveau de leurs travaux d'application, expliquer les corrections de ceux-ci, et avancer sur l'élaboration du mémoire.
- Le séminaire mémoire permet de guider l'étudiant dans le choix de son sujet et de l'aider à choisir les meilleurs outils de validation de son hypothèse de travail.

LE TUTORAT

- Chaque étudiant bénéficie d'un tutorat tout au long de la formation.
En général, le tuteur est le médecin du travail avec qui il collabore ; un 2^{ème} tuteur est possible, c'est alors un-e infirmier-ère ayant déjà suivi la licence Santé-Travail.
- Le tutorat est une démarche d'accompagnement qui permet à l'étudiant de progresser dans sa formation et dans l'élaboration de ses travaux.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Docteur Ariane LEROYER

Responsable de la formation
MCU-PH, Epidémiologiste
CHU –Université de Lille, ISTNF

Murielle TONNEAU

Responsable Pôle Formation
ISTNF

Cette formation est réalisée en partenariat avec l'Université de Lille et l'ILIS.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

AUQUE Gérard, IPRP, Lille
BACLE Véronique, Infirmière santé travail, Lille
BAUMANN Camille, Juriste, Loos
BELHADJI Chadia, Technicienne Assistante de Prévention, Lille
BONNET Anne-Sophie, Toxicologue, Angers
CAMPISTRON Sylvain, Ergonome, Lille
CLETY Henry, Psychologue, Docteur en Psychologie, Lille
CODRON Virginie, Infirmière Santé-Travail, Lille
CORNIL Thomas, Ergonome, Lille
CZUBA Céline, Docteur en droit, ISTNF, Université de Lille
DEBLAUWE Jacques, Médecin du Travail, Ile d'Oléron
DELATTRE Nathalie, Ergonome, Lille
DEPEZEVILLE Paul, Chargé d'étude, ISTNF, Loos
DESSENNE Christine, formatrice en addictologie et en anglais médical, Lille
DUBOIS Tommy, Ergonome, Lille
DUMAINE Sandrine, chargée RH, Paris
DUPUIS Emmanuelle, Toxicologue, Lille
FANTONI Sophie, Professeur de Médecine et de Santé au Travail, Docteur en Droit, Université de Lille, CHU
FRIMAT Paul, Professeur émérite de Médecine et de Santé au Travail de l'Université de Lille, ISTNF
GUYON Christophe, ingénieur et docteur en informatique, Loos
HAMICHE Ouerdia, Infirmière Santé-Travail, Lyon
HUSSON Josette, Infirmière Santé-Travail, Lyon
LEGRAND-CATTAN, Karinne Médecin du Travail, Lille
LEPAGE Nadège, Praticien Hospitalier, CHU, Lille
LEROYER Ariane, MCU-PH, Epidémiologiste, CHU, Université de Lille
MICZEK Sophie, Médecin du travail, MTPH, Lille
MILLIEZ Joëlle, Infirmière Santé-Travail, Lille
NISSE Catherine, MCU-PH, Toxicologue, Université de Lille, CHU Lille
OLIVEIRA Hélène, Infirmière Santé-Travail, Lille
SURQUIN Mireille, Responsable projet, Animation du réseau régional HdF Santé Travail Maintien dans l'Emploi, Loos
TAISNE Coralie, Infirmière Santé-Travail, Lille
THOMINET Isabelle, Médecin du travail, CH Rennes
VACAS Jenny, Formatrice Consultante en Relations Humaines, Erquinghem Lys
WATRELOT Stéphanie, Ergonome, Lille
YVART François-Xavier, Psychologue, Psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, Calais

- Liste non exhaustive -